

forme du tympan et au centre de laquelle est fixée une tige en argent qui sert à l'introduire jusqu'au fond du conduit auditif. Toynbee pense que le tympan artificiel agit en confinant les vibrations sonores dans la cavité tympanique ; peut-être est-ce en les transmettant directement à ce qui reste de la chaîne des osselets ? Quoi qu'il en soit de la théorie, le fait existe, et le chirurgien devra toujours songer à ce moyen, infidèle souvent, mais simple et jamais dangereux, lorsqu'il traitera une perforation du tympan accompagnée de dysécie.

CHAPITRE III

Caisse du tympan.

La *caisse du tympan*, située dans l'épaisseur du rocher, est une cavité intermédiaire au conduit auditif externe, à la trompe d'Eustache et au labyrinthe. On peut donc la considérer comme un centre d'où rayonnent les diverses parties composant l'appareil auditif.

On l'a comparée à une caisse de musique avec deux parois aplaties et une circonférence. La comparaison peut être conservée, à la condition de dire qu'elle est fort loin de représenter la vérité : la circonférence, très irrégulière, en effet, représente quatre pans coupés à angles arrondis et les faces opposées ne ressemblent pas non plus à celles d'une caisse à musique. Troeltsch la compare à une tabatière reposant sur un de ses petits côtés, ce qui donne en réalité une meilleure idée de sa forme.

La caisse du tympan présente à considérer un contenant, un contenu, et des dépendances : un contenant, c'est la cavité de la caisse, la muqueuse qui la tapisse et les vaisseaux et nerfs qu'elle reçoit ; un contenu, c'est la chaîne des osselets, ses muscles moteurs et la corde du tympan ; les dépendances sont les cellules mastoïdiennes que j'étudierai au chapitre *Apophyse mastoïde*.

Cavité et parois de la caisse du tympan.

La cavité de la caisse est circonscrite par six parois. Me basant sur leurs rapports essentiels, je les désignerai sous les noms suivants :

Paroi externe ou *tympanique* ; — paroi interne ou *labyrinthique* ; — paroi supérieure ou *cranienne* ; — paroi inférieure ou *jugulaire* ; — paroi antérieure ou *tubaire* ; — paroi postérieure ou *mastoïdienne*.

Mais avant de signaler les détails que présente chacune d'elles, il est indispensable de donner une idée exacte de la cavité qu'elles circonscrivent, c'est-à-dire de la caisse elle-même. On ne peut se rendre bien compte de la forme de la caisse, et surtout des rapports respectifs de ses deux parois principales, la paroi tympanique et la paroi labyrinthique, que sur une coupe verticale passant par le milieu du promontoire et de la membrane du tympan. C'est toujours dans ce sens que le chirurgien envisage la région soit pour explorer, soit pour